

nous dire ce qui se passe relativement aux négociations en vue d'étendre les limites de pêche, qui sont si importantes pour notre industrie?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, depuis la fin de la seconde conférence sur le droit de la mer, nous avons eu des entretiens de sondage avec un certain nombre de pays à propos de la possibilité d'en venir à une entente générale sur un certain nombre de questions qui n'ont pas été résolues aux deux conférences antérieures. Je ne puis pour l'instant dire que les entretiens ont abouti à des conclusions précises.

L'INDUSTRIE

LA «CANADIAN OIL COMPANY»—ON PROPOSE DE
REMETTRE À PLUS TARD L'ABSORPTION
DE CETTE SOCIÉTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): J'aurais une question à poser au premier ministre. Vu que le discours du trône nous annonce la présentation d'une mesure législative en vue d'établir un Office national du développement économique qui aurait pour mission de faire enquête et rapport sur les programmes économiques et de recommander au gouvernement des entreprises exigeant la participation directe de l'État, le premier ministre songerait-il à demander aux administrateurs de la *Canadian Oil Company* d'attendre, pour accepter définitivement les avances de la *Shell Oil Company*, qui offre de reprendre les affaires de *Canadian Oil*, que l'Office national du développement économique ait pu étudier cette question importante et déterminer si c'est dans le meilleur intérêt du Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je me demande bien comment on pourrait annoncer une ligne de conduite à cet égard et comment la question ne relèverait pas du cabinet.

LES TRANSPORTS

A PROPOS DU MAINTIEN DU SERVICE ENTRE
NANAÏMO ET VANCOUVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le ministre voudrait-il s'unir aux citoyens de la partie de l'île de Vancouver qui se trouve au nord de Malahat pour exhorter le Pacifique-Canadien à ne pas supprimer, à compter du 1^{er} octobre, son service de paquebots pour le transport des voyageurs entre Nanaïmo et Vancouver, du

moins jusqu'à ce qu'un autre mode de transport ait été assuré?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette situation m'a déjà été signalée; on a alors demandé que le gouvernement fédéral intervienne pour faire maintenir le service. En examinant la question à ce moment-là, j'en suis venu à la conclusion que le gouvernement fédéral n'était pas fondé à intervenir. A mon sens, le Pacifique-Canadien a pris cette décision par suite, notamment, de la très vive concurrence que lui fait le service de transbordeurs exploité par le gouvernement provincial. Au cours des dernières années, la province a mis sur pied un service de transbordeurs entre Vancouver et Victoria qui répond parfaitement aux besoins. Tout récemment, elle a fait l'acquisition du service de transbordeurs *Blackball* reliant Vancouver à Nanaïmo. En conséquence, c'est au gouvernement provincial qu'il faudrait s'adresser directement en ce qui concerne le maintien du service que le Pacifique-Canadien se propose de supprimer.

(Plus tard)

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Transports une question qui fait suite à celle que j'ai posée un peu plus tôt à propos des services maritimes du Pacifique-Canadien en Colombie-Britannique. Ayant déclaré que le gouvernement du Canada n'a rien à voir au maintien de ces services, pourrait-il songer à présenter une modification à la loi sur les transports de manière que les services des vapeurs côtiers relèvent de la Commission des transports?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, je vais considérer la question.

TERRE-NEUVE—NOUVELLE RELATIVE À
UNE RÉDUCTION DE SERVICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. W. Carter (Burin-Burgeo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports, et je m'excuse de ne pas l'en avoir avisé. Le ministre sait-il que le National-Canadien a annoncé qu'il compte réduire le service transprovincial à trois trains par semaine, ce qui nous ramène à la situation d'il y a cinquante ans? Le ministre a-t-il reçu à ce sujet des instances de la Chambre de commerce et d'autres groupes intéressés?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je tiendrai la question pour un préavis.